



## Communiqué de presse

### Sympany poursuit sa croissance et réalise un très bon résultat annuel 2017

**L'année 2017 a été excellente pour Sympany. L'évolution dans les affaires clients privés est particulièrement réjouissante: au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Sympany comptait plus de 11 000 assurés de base nets de plus que l'année précédente. Le bénéfice de l'entreprise a progressé de CHF 20,3 millions à CHF 76,0 millions. Sympany a affecté CHF 21.3 millions au fonds d'excédents, soit nettement plus que les années précédentes. Sympany entend associer ses clients à la réussite de l'entreprise en leur versant des excédents.**

*Bâle, le 12 avril 2018* – Sympany a clôturé l'exercice 2017 positivement, avec un bénéfice de CHF 76,0 millions. Par rapport à l'exercice précédent, cela correspond à une hausse de CHF 20,3 millions, soit 36,5%. Cette augmentation s'explique principalement par trois facteurs: une compensation des risques affinée dont Sympany profite davantage que prévu en tant que bénéficiaire de paiements, une évolution modérée des coûts des prestations et un rendement élevé des placements. La baisse des frais administratifs de CHF 1,5 million par rapport à 2016 a également contribué à ce bon résultat.

Tant les clients privés que les affaires entreprises évoluent favorablement. Le nombre de clients privés a augmenté à environ 253 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'assurance de base présente notamment un résultat convaincant avec une croissance nette de plus de 11 000 assurés. La rentabilité des affaires entreprises s'est nettement améliorée et le volume des primes a également augmenté en 2018. Globalement, le volume des primes a progressé de 0,6% à CHF 1008 millions, dont CHF 756 millions pour l'assurance de base selon la LAMal (2016: CHF 729 millions). La charge de sinistres et de prestations a baissé de CHF 18,1 millions et représentait CHF 865 millions en tout l'an dernier. Fin 2017, les fonds propres se montaient à CHF 414 millions, ce qui correspond à une augmentation d'environ 15%, soit CHF 55 millions par rapport à 2016.

#### **Les clients profitent d'une participation aux excédents unique en Suisse**

Sympany est toujours la seule assurance-maladie suisse qui répercute les excédents à ses assurés, dans l'assurance de base obligatoire, mais aussi dans les assurances complémentaires. De tels excédents se forment quand une assurance-maladie doit supporter des coûts pour des traitements médicaux nettement inférieurs que prévu lors de la fixation des primes.

En 2017, environ 67% des assurés de Sympany ont profité de versements à hauteur de CHF 9,4 millions en tout. En 2018, un nombre équivalent de clients devrait recevoir un versement d'excédents. Sympany a viré à cet effet CHF 21,3 millions à un fonds d'excédents et sollicitera de nouveau l'autorisation de verser des excédents à l'autorité de surveillance.

#### **Réseaux plus importants et offres supplémentaires**

Dans l'assurance de base, Sympany s'est particulièrement focalisée en 2017 sur les modèles managed care. Les offres existantes ont été développées et complétées par de nouvelles. Le réseau HMO a ainsi été étendu à 30 cabinets de groupe et centres de santé et le modèle pharmacie casamed pharm a été étendu à de nouvelles régions. Entre-temps, les assurés casamed pharm bénéficient d'un conseil et d'une assistance au plan médical dans

quelque 250 pharmacies. L'offre répond à un besoin: dès sa première année d'existence, plus de 4000 clients ont opté pour ce modèle.

Début 2018, Sympany a lancé un projet pilote innovant dans le modèle médecin de famille. Les clients peuvent désormais définir le cabinet médical virtuel eedoctors comme cabinet de médecin de famille. Sympany montre ainsi une voie permettant de décharger les cabinets de médecins de famille, les services d'urgence et les hôpitaux de soins aigus des cas simples.

Meconex, une filiale de Sympany, a étendu son activité à la médecine du travail pour les entreprises. Depuis début 2018, Meconex exploite désormais le service de médecine du travail pour plusieurs grandes entreprises dans la région de Bâle. Grâce à cette nouvelle division, Meconex prend en charge les collaborateurs de ces entreprises et leurs proches sur un total de huit sites.

### **Sympany investit dans des solutions numériques**

En 2017, Sympany a de nouveau investi dans de nombreux projets et innovations afin de rendre les procédures encore plus efficaces et de continuer à simplifier la vie des assurés. Ainsi, le site Internet de Sympany propose désormais la conclusion d'assurances en ligne, tant dans les assurances de base que complémentaires. La proposition d'assurance peut ainsi être complétée de A à Z et remise en ligne. En 2017, Sympany a déjà séduit 1000 nouveaux clients par ce biais.

Après l'app Sympany et le site Internet, Sympany entreprend désormais la prochaine étape constituée du portail clients, lequel doit faciliter les contacts entre les assurés et Sympany. Le portail sera lancé au premier semestre 2018 et a pour objectif de proposer aux clients qui le souhaitent un service entièrement numérique, simple et rapide pour toutes leurs affaires d'assurance.

### **Sympany bénéficie d'une nouvelle direction depuis avril 2017**

Michael Willer a pris ses fonctions de CEO en avril 2017. Ce fin connaisseur du marché suisse de la santé a repris la direction opérationnelle du membre du comité de direction Suzanne Blaser, qui a dirigé l'entreprise par intérim pendant les trois premiers mois de l'année. En moyenne annuelle, Sympany a employé 483 collaborateurs, ce qui correspond à 430 emplois à temps plein.

### **Complément d'information**

Sur [www.sympany.ch/rapport-annuel](http://www.sympany.ch/rapport-annuel), vous trouverez les chiffres-clés consolidés 2017 ainsi que le rapport d'activité complet.

### **Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:**

Jacqueline Perregaux, porte-parole, +41 58 262 47 80, [jacqueline.perregaux@sympany.ch](mailto:jacqueline.perregaux@sympany.ch)

### **A propos de Sympany**

Compagnie d'assurance qui met le cap sur la différence, Sympany offre une protection sur mesure et une assistance attentionnée. Sympany propose des assurances maladie et accidents pour les particuliers et les entreprises ainsi que des assurances choses et responsabilité civile. Elle a son siège principal à Bâle.

Sympany est la première assurance-maladie suisse à verser des excédents, tant dans l'assurance complémentaire que dans l'assurance de base. Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes.

En 2017, le bénéfice était de CHF 76,0 millions. Le volume global des primes s'est élevé à CHF 1008 millions. L'entreprise emploie actuellement 483 collaborateurs et conseille quelque 253 000 clients privés, dont environ 195 000 assurés de base selon la LAMal. Dans le secteur des affaires entreprises, Sympany assure le suivi d'environ 4500 sociétés.